



Primature

Le Premier Ministre,

Chef du Gouvernement

Rapport de suivi de l'exécution du programme des 100 jours du Gouvernement

Libreville, le 28 décembre 2016

Le mot du Premier Ministre

Mesdames,

Messieurs,

Suite à sa réélection à la Présidence de la République en août 2016, le message adressé par S.E Ali BONGO ONDIMBA aux membres du Gouvernement dont il m'a confié la charge était on ne peut plus clair : la situation de crise économique et sociale du pays appelait à des actions urgentes orientées résultats, pour améliorer les conditions de vie de nos compatriotes.

C'est le sens du programme des « 100 jours », que nous avons décidé collégialement, à la suite d'échanges ouverts entre les membres du Gouvernement sur leur lecture des priorités d'actions et les engagements qu'ils étaient prêts à prendre auprès du Chef de l'Etat et de moi-même en ma qualité de Chef du Gouvernement.

Au total, 165 mesures prioritaires ont ainsi été identifiées par le Gouvernement. Elles couvrent les volets politique, économique et social et sont portées par la quasi-totalité des Ministères sectorielles.

Ce « programme des 100 jours » présente plusieurs intérêts. Tout d'abord, il améliore la transparence de l'action publique, avec des priorités d'actions clairement exprimées aux responsables administratifs, aux citoyens, aux opérateurs économiques et aux partenaires techniques et financiers du Gabon.

De plus, ce dispositif a le mérite d'engager la responsabilité des responsables politiques et administratifs sur leurs engagements en terme de résultats à atteindre dans un délai clairement délimité. Ce rapport d'étape permet ainsi de vérifier les engagements tenus et ceux qui n'ont pu l'être, permet d'en comprendre les causes et de demander des comptes aux responsables.

En troisième lieu, conséquence des points précédents, la communication transparente sur l'atteinte ou non des engagements du Gouvernement vise à renforcer la confiance entre les responsables politiques et les citoyens.

C'est donc en toute transparence et sans complaisance que ce rapport d'étape restitue l'avancement des engagements du Gouvernement relativement aux 100 premiers jours du deuxième septennat du Président de la République Ali BONGO



ONDIMBA. Ces 100 jours couvrent une période qui va du 1^{er} octobre 2016 au 15 janvier 2017.

Ce rapport constitue un précédent d'une portée que nous souhaitons historique pour l'administration gabonaise, marquant l'ère de la transparence, de la redevabilité des comptes, de l'orientation résultat de l'action publique et d'une confiance renforcée avec les citoyens.

I – NIVEAU D'AVANCEMENT GLOBAL

A date du 27 décembre 2016, sur les 165 actions prioritaires du programme des 100 jours :

- **Seules 27 actions ont été totalement réalisées**, conformément aux engagements pris (16% du total).
- 14 projets de textes ont été finalisés et sont prêts à être adoptés en Conseil des Ministres. L'adoption de ces textes porterait le nombre des engagements respectés à 41 actions, soit 25% du total.
- Les actions fortement engagées (taux de réalisation supérieur ou égal à 75%) représentent 35% du total des engagements, soit 57 actions.
- 35 actions ont un taux de réalisation moyennement avancé, compris entre 50% et 70% d'avancement.
- **65 actions n'ont pas démarré ou ont connu un très faible niveau d'exécution** (entre 0 à 35%), pour des questions d'indisponibilité budgétaire ou de prise en main insuffisante des projets par les équipes administratives.
- Globalement, le volet politique de l'action du Gouvernement a connu un taux d'exécution de 50%, le volet économique un taux d'exécution de 55% et le volet social un taux d'exécution de 40%.

Probablement, en posant l'hypothèse d'une mobilisation importante du Gouvernement pour la finalisation des actions fortement avancées, le Gouvernement devrait atteindre, à la fin des 100 jours, un taux de réalisation de 25% des engagements pris.

La performance des différents ministères du Gouvernement se présente de la manière suivante :

- **4 ministères ont entièrement réalisé leur engagement.** Ces ministères ont en commun de ne s'être engagés que sur une seule action (Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Ministère de l'Éducation, Ministère de la Jeunesse et des Sports).
- **7 ministères ont un taux de réalisation de leurs engagements supérieurs à 50% :** Ministère du Budget ; Ministère de la Promotion des Investissements, du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie ; Ministère des Relations avec les Institutions, chargé du

Dialogue National ; Ministère des Infrastructures, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire ; Ministère de l'Eau et de l'Energie ; Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, chargé de la Mise en œuvre du Programme GRAINE ; Ministère de l'Égalité des Chances. Ces ministères se distinguent pour avoir pris chacun plusieurs engagements et les avoir menés à un taux de réalisation avancés.

- **4 ministères ont réalisé 50% de leurs engagements** : Ministère de l'Économie Numérique, de la Communication, de la Culture et des Arts ; Ministère de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du Développement ; Ministère de la promotion des PME, chargé de l'Entrepreneuriat National ; Ministère de la Santé.
- 7 autres ministères ont un taux de réalisation inférieur à 50%.

Les résultats intermédiaires du suivi de l'exécution des projets des 100 jours amènent aux observations suivantes :

- **Le Gouvernement s'est engagé sur un nombre trop élevé d'actions prioritaires** et n'a pas été en mesure de les porter toutes simultanément, dans un contexte de transition politique et de crise économique et sociale.
- Les actions prioritaires n'ont pas fait l'objet d'un chiffrage et d'une évaluation de leur soutenabilité budgétaire au regard des ressources réellement disponibles. De ce fait, un nombre élevé d'actions n'ont pu être menées faute de crédits budgétaires. A l'avenir, il serait souhaitable de systématiquement procéder à l'exercice de chiffrage et de soutenabilité budgétaire des engagements d'actions du Gouvernement.
- L'absence d'objectifs chiffrés pour les impacts attendus des actions du programme des 100 jours du Gouvernement ne permet pas d'en mesurer réellement l'impact, ni le caractère stratégique des actions prioritaires.
- Plusieurs projets prioritaires ne disposaient - et pour certains ne disposent toujours pas - d'un plan d'action et d'un calendrier précis de mise en œuvre. A ce titre, l'engagement à les mettre en œuvre dans un délai de trois mois était hypothétique. **A l'avenir, il serait souhaitable de ne retenir comme projet prioritaire que les projets disposant d'un plan d'action, d'un calendrier et d'un financement clairement identifiés et jugés soutenables par les autorités compétentes.**



II – VOLET POLITIQUE DE L’ACTION GOUVERNEMENTALE





Ministère des Affaires Etrangères, de la Francophonie et de l'Intégration Régionale,

Résultat taux d'avancement global : 100 %



Engagement :

- Ratification de l'accord de Paris sur le climat

Suivi de l'engagement :

ACTIONS REALISER	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Ratification de l'accord de Paris sur le climat	Ratification de la loi 021/2016 du 25 octobre 2016 et adoption du décret 0513/PR du 25 octobre 2016.	Aucune	100%	L'accord de Paris sur le climat est le premier accord universel sur le climat . Il fait suite aux négociations qui se sont tenues lors de la Conférence de Paris sur le climat (COP21) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques à laquelle le Gabon a participé activement. Le Gabon fait partie des pays exemplaires qui ont ratifié cet accord, conformément à son engagement.



Ministère des Relations avec les Institutions Constitutionnelles, chargé du Dialogue Politique

Résultat taux d'avancement global : 70 %



Engagement :

- **Organisation du dialogue politique. Lancement des consultations par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.**

Suivi de l'engagement :

ACTIONS REALISER	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Organisation du dialogue politique. Lancement des consultations par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.	Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a entamé les consultations avec les principaux partis d'opposition ayant répondu à l'appel du Chef de l'Etat en faveur d'un dialogue politique inclusif national.	Résolution commune avec les partis d'opposition précisant les objectifs, les modalités et le calendrier du dialogue politique.	70%	Ce dialogue réunit les partis de la majorité et de l'opposition dans le but d'être une plateforme de réconciliation nationale qui permettant une sortie de crise.

Point d'attention : Possibilité de réaliser à 100% cette action par la signature d'une convention commune Gouvernement / partis d'oppositions / groupes sociétés civile sur les objectifs, modalités et calendrier de réalisation du dialogue politique.



Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Hygiène, chargé de la Décentralisation et du Développement Local

Résultat taux d'avancement global : 20 %



Engagement :

- Adoption des décrets d'application sur la loi de décentralisation. (40%)
- Organisation de la police de proximité (0%)

Suivi des engagements :

1. Les **textes d'application de la loi sur la décentralisation** concernent deux nouveaux textes de loi et neuf décrets. 5 décrets ont été déposés le 12 décembre 2016 au Secrétariat Général du Gouvernement par le Ministère. Les 2 textes de loi et 4 autres décrets sont toujours en cours d'élaboration par le Ministère Concernant l'adoption des **décrets d'application de la loi sur la décentralisation**, dix textes juridiques sont en cours d'élaboration au niveau du Ministère. Il s'agit notamment de :
 - La Loi fixant les **modalités de transferts des compétences de l'Etat aux collectivités locales**, dont le projet y relatif est en cours d'élaboration ;
 - La Loi portant **statut particulier de la Fonction Publique locale**, également en cours d'élaboration ;
 - Le Décret fixant les **attributions, l'organisation et le fonctionnement des organes de la Décentralisation**. Ce projet de décret est en cours d'élaboration aux fins de sa transmission au Secrétariat Générale de Gouvernement ;
 - Le Décret approuvant les **Statuts du fonds de péréquation des Collectivités Locales**, dont le projet a été élaboré et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement ;
 - du Décret fixant le **régime financier des Collectivités Locales, de leurs groupements et des établissements publics locaux**, également élaboré et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement ;

- du Décret portant **organisation et fonctionnement du Secrétariat Général des Collectivités Locales**, transmis au Secrétariat Général du Gouvernement ;
- du Décret fixant les **attributions, l'organisation et le fonctionnement de la commission nationale de la coopération décentralisée**, en cours d'élaboration au sein du Ministère ;
- du Décret fixant **l'organigramme type des Département et des Communes**, dont le texte a été préparé et transmis au Secrétariat Général du Gouvernement ;
- du Décret portant **classification des Départements et Communes**, également en cours d'élaboration ;
- du Décret précisant les **modalités d'application des modes de gestion des services publics locaux**, également en cours d'élaboration.

Point d'attention :

- Etudier la possibilité d'une revue, amendement et validation par le SGG des 4 décrets déjà déposés, pour adopter d'**éventuelles ordonnances durant l'intersession parlementaire**.
- Envisager de créer un groupe de travail incluant des experts juridiques du SGG, des représentants du Ministère de la Fonction Publique, Réforme de l'Etat et du Ministère de l'Economie, pour appuyer le Ministère de l'Intérieur dans la rédaction des textes de loi et décrets restants.

2. Concernant la mesure portant **organisation de la police de proximité**, en référence à un engagement du Président de la République durant la campagne de 2016, cette mesure ne semble pas encore être bien appréhendée par le Ministère, qui n'a pas produit de plan d'action, de termes de référence ou document d'initiation de projet explicitant sa compréhension et son approche pour la réalisation de cette réforme.

Point d'attention :

- Le Ministère de l'Intérieur gagnerait à se rapprocher du cabinet du Premier Ministre et du BCPSGE pour un appui technique afin de préciser les objectifs attendus de cette réforme et le plan d'action à mettre en œuvre pour la réaliser.



II – VOLET ECONOMIQUE DE L’ACTION GOUVERNEMENTALE





Ministère des Infrastructures, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire

Résultat taux d'avancement global : 70%



Au titre des travaux de la CAN 2017 : 90%



Au titre des travaux routiers : 80%



Au titre des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles : 70%



Au titre des travaux publics : 30%



Au titre de l'aménagement du territoire : 70%



Engagements :

CAN 2017 :

- **Achèvement des travaux des stades de Port-Gentil et d'Oyem (90%)**
- **Livraison de la route Forasol-Mbéga (90%)**

Infrastructures routières :

- **Livraison des routes et ouvrages suivants :**
 - **Mouila – Ndende (100%)**
 - **Loubomo – Mougagara (100%)**
 - **Pont sur la rivière Boumé – Boumé (100%)**
- **Travaux de terrassement avant bitumage des 30 derniers kilomètres de l'axe Tchibanga - Mayumba (100%) ;**

- Poursuite des travaux des routes suivantes :
 - Ovan – Makokou (98 km) : **Non effectif**
 - Ndende– Tchibanga (91 km) : **Non effectif**
 - PK5 - PK12 : Effectif
 - PK12 - Ntoum (28 km) : Effectif
 - Ntoum - Kougouleu (16 km) : Effectif
 - Kougouleu - Pont Agoula (20 km) : Effectif
 - Port-Gentil - Omboué (96 km) : Effectif

Réformes législatives, réglementaires et institutionnelles :

- Réforme de la gouvernance de l'ANGTI (75%)
- Actualisation du Schéma Directeur National des Infrastructures (90%)
- Réhabilitation et renforcement des capacités des régies administratives des Travaux Publics (50%)

Travaux Publics :

- Poursuite des travaux de reprofilage et de remise en forme des routes en terres sur un linéaire de plus de 3200 km (40%)
- Finalisation du texte portant statuts et organisation du Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon (40%)
- Achèvement des travaux de VRD, d'adduction d'eau et d'électricité dans les nouveaux lotissements de Bikélé et Angondjé (0%)

Aménagement du territoire :

- Finalisation des études de l'aménagement des bassins versants de Gué-Gué et Terre Nouvelle dans le cadre du Programme Prioritaire d'Assainissement de la ville de Libreville (APRIL) : (50%)
- Livraison de 400 logements sur les 1100 prévus sur le site de Bikélé dans le cadre du Programme APRIL (50%)
- Lancement des travaux de réhabilitation du réseau de collecte et drainage des eaux pluviales de Port-Gentil : redémarrage effectif

Suivi des engagements :

Au titre de la CAN 2017 :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
------------------	---	------------------	-------------------	------------------	--------------

Achèvement des travaux des stades de Port-Gentil et d'Oyem	Les travaux de finition du Stade de compétition et d'entraînement de Port-Gentil ont été entamés. De même les travaux du Stade de compétition d'Oyem se poursuivent.	Achèvement et livraison des stades et su centre d'entraînement avant le début la fin Décembre	90%	L'achèvement des travaux et la livraison des stades de Port Gentil et d'Oyem dans les délais est primordiale pour le bon déroulement de la CAN 2017.
Livraison de la route Forasol-Mbéga	Les travaux de finalisation de la route Forasol-Mbéga ont été engagés et se poursuivent.	La route Forasol-Mbéga doit être finalisée et livrer avant la fin Décembre.	90%	L'axe Forasol-Mbéga sera fortement emprunté lors de la CAN 2017 qu'abrite le Gabon. Ainsi, il est essentiel qu'il soit livré dans les délais afin de faciliter les déplacements des supporteurs et joueurs dans l'Ogoué-Maritime.

Au titre des infrastructures routières :

ACTIONS REALISER	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Livraison des routes et ouvrages Mouila - Ndende ; Loubobomo - Mougagara ; pont sur la rivière Boumé - Boumé	Les travaux relatifs à livraison des routes Mouila-Ndendé et Loubomo-Mougagara ont été engagés et sont terminés	Mobilisation de 10 milliards de FCFA pour la reprise et finalisation des travaux du pont sur la rivière Boumé-Boumé.	80%	L'Etat Gabonais doit tout mettre en œuvre pour la mobilisation des 10 milliards de FCFA qui permettront la finalisation du pont sur la rivière Boumé-Boumé. Aussi, il doit veiller à ce que la livraison des routes Mouila-Ndendé et Loubomo- Mougagara se fassent dans les délais.
Travaux de terrassement avant bitumage des 30 derniers kilomètres de l'axe Tchibanga - Mayumba	Les travaux de terrassement avant bitumage de l'axe Tchibanga - Mayumba ont été engagés et finalisés.	Païement de 35 milliards de FCFA pour la remobilisation du chantier et la reprise en vue de lancer et de finaliser les travaux de bitumage.	100%	Il a été proposé de résilier le contrat et de confier à l'entreprise adjudicataire l'entretien de la route, en attendant la mise en place d'un FINEX pour l'achèvement du projet.



Poursuite des travaux des routes Ovan – Makokou ; Ndende– Tchibanga ; RN1 ; Port-Gentil – Omboué	Les travaux des différents axes : Ndende– Tchibanga ; RN1 ; et Port-Gentil – Omboué ont été relancés et se poursuivent.	Besoin de mobiliser 10 milliards de FCFA pour faire redémarrer Ovan – Makokou	50%	Il a été proposé de résilier le contrat et de confier à l'entreprise adjudicataire l'entretien de la route, en attendant la mise en place d'un FINEX pour l'achèvement du projet Ovan Makokou.
---	---	---	-----	--

Au titre des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Réforme de la gouvernance de l'ANGTI		Projet de texte portant statut et fonctionnement de l'ANGTI élaboré et proposé au Ministre	Validation du texte par le Ministre Validation du texte en Conseil des Ministres	75%	
Réhabilitation et renforcement des capacités des régies administratives des Travaux Publics		Les travaux de Réhabilitation et renforcement des capacités des régies ont été initiés.	Finaliser la Réhabilitation et renforcement des capacités des régies.	50%	

Au titre des Travaux Publics :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Poursuite des travaux de reprofilage et de remise en		Lancement et poursuite des travaux de reprofilage et de remise en forme	Finalisation du reprofilage et de la remise en forme des 737 km de routes.		L'Etat Gabonais se doit d'accélérer les différents travaux de reprofilage et de remise en forme des routes pour faciliter les échanges et

forme des routes en terres sur un linéaire de plus de 3200 km	des routes en terre sur un linéaire. Ainsi, 1118 km de routes ont déjà été réalisées et 737 km sont en cours.		40%	le déplacement des populations. Les pluies récentes ont endommagé d'avantage les routes en terre.
Finalisation du texte portant statuts et organisation du Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon	Elaboration du texte portant statuts et organisation du Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics du Gabon	Adoption et mise en application du texte en question	40%	La réforme intégrale de l'ANUTTC est l'adoption de la loi fixant le cadre général relatif à l'urbanisme en République Gabonaise.
Achèvement des travaux de VRD, d'adduction d'eau et d'électricité dans les nouveaux lotissements de Bikélé et Angondjé	Aucun	Finaliser les travaux des travaux de VRD, d'adduction d'eau et d'électricité dans les nouveaux lotissements de Bikélé et Angondjé.	0%	Proposition de faire des VRD non bitumées à Angondjé pour réduire les coûts et finaliser rapidement cette action.

Au titre de l'aménagement du territoire :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Finalisation des études de l'aménagement des bassins versants de Gué-		Les études techniques desdits projets ont été réalisées. L'avant-projet détaillé provisoire du bassin	Validation de l'AFD du bassin versant de Gué-Gué et lancement du processus de		La validation par l'AFD des études de l'aménagement du bassin est primordiale pour la réalisation des projets.



Gué et Terre Nouvelle dans le cadre du Programme Prioritaire d'Assainissement de la ville de Libreville (APRIL)	versant de Gué-Gué disponible, et les études techniques du bassin versant de terre nouvelle ont été achevées.	recrutement de l'entreprise qui sera chargée de l'exécution des travaux.	50%	
Livraison de 400 logements sur les 1100 prévus sur le site de Bikélé dans le cadre du Programme APRIL	Libération d'emprise des travaux suivis du recensement, de l'évaluation et des négociations avec les différentes parties prenantes.	Déplacement des populations, paiement des ayants-droits et démarrage des travaux notamment ceux de canalisations.	50%	
Lancement des travaux de réhabilitation du réseau de collecte et drainage des eaux pluviales de Port-Gentil	Les travaux de réhabilitation du réseau de collecte et drainage des eaux pluviales de Port-Gentil ont été lancés, ce qui a causé le déplacement des populations riveraines.	Mobilisation des moyens financiers nécessaires permettant d'indemniser les populations déplacées.	50%	Il subsiste un risque important d'annulation du projet. Pour cause, la date limite de versement des fonds pour le paiement des indemnités des populations à déplacer sera atteinte le 30 décembre 2016.



Ministère de l'Eau et de l'Énergie

Résultat taux d'avancement global : 70 %



Au titre des travaux d'infrastructures d'énergie : 65%



Au titre des travaux d'infrastructures d'eau : 90%



Au titre des réformes du secteur énergie et eau : 50%



Engagements :

Dans le domaine des infrastructures énergétiques :

- CAN 2017 : alimentation du nouveau stade d'Oyem et des zones de vie alentours (0%)
- Mise en service de l'électrification rurale de Moulengui - Mbindza (95%)
- Réhabilitation des centrales de Minvoul et de Ndindi (95%)
- Mise en service de la centrale thermique de Port-Gentil (75%)
- Construction du transformateur sur la ligne Okolassi - Ntoum - Angondjé pour soutenir la production de la zone Nord de Libreville (75%)
- Finalisation des travaux d'extension des réseaux BT à Batouala, Guietsou, et Malinga (50%)
- Installation de 4 systèmes solaires photovoltaïques dans 3 villages de la province de la Nyanga (70%)

Dans le domaine des infrastructures d'eau :

- Renforcement et extension d'eau potable dans la zone d'Akournam dans le Sud de Libreville (100%)
- Lancement des travaux d'extension d'eau potable Angondjé-Cap Estérias (100%)

- Lancement des travaux d'adduction d'eau potable de Bakoumba (100%)
- Lancement du plan d'urgence eau potable de la Commune de Lambaréné et alimentation en eau du CFPP et des 12 villas (80%)
- Amélioration de la qualité de l'Adduction d'eau du 2ème arrondissement de Lambaréné : remplacement des forages par les eaux de surface (70%)

Dans les réformes du secteur eau et énergie :

- Règlement des arriérés dus à la SEEG (0%)
- Règlement du contentieux relatif à la concession du barrage FE 2 (30%)
- Lancement des discussions avec VEOLIA sur la fin de la concession Etat-SEEG (70%)
- Finalisation du Schéma Directeur d'Electricité du Gabon (100%)

Suivi des engagements :

Dans le domaine de l'Energie :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
CAN 2017 : alimentation du nouveau stade d'Oyem et des zones de vie alentours		Exploration de nouvelles pistes de financement par le Ministère du Budget dans le but de financer ledit projet.	Mobiliser les financements nécessaires pour boucler les chantiers relatifs à l'alimentation du nouveau stade d'Oyem et des zones de vie alentours.	0%	Pas de budget alloué à ces projets selon la Direction Générale de l'ANGTI. Par note N°0407/CPMCG/DPMERH du 10 novembre 2016, le PMCG a demandé au Ministre du Budget de procéder au règlement des entreprises.
Mise en service de l'électrification rurale de Moulengui - Mbindza		Lancement et poursuite des travaux de mise en service de l'électrification rurale de Moulengui – Mbindza.	Finalisation du chantier et livraison de la ligne.	95%	L'Etat Gabonais doit veiller à ce que le chantier d'électrification soit finalisé et livré avant la fin Décembre.

Réhabilitation des centrales de Minvoul et de Ndindi	Les travaux de réhabilitation des centrales de Minvoul et de Ndindi ont été lancés et se poursuivent.	Finalisation des chantiers et livraison des centrales.	95%	L'Etat Gabonais doit veiller à ce que la réhabilitation soit finalisée et les Centrales livrées avant la fin Décembre.
Mise en service de la centrale thermique de Port-Gentil	Un groupe de 15 MW a été acheté, installé et mis en service		75%	La mise en service à pleine capacité de cette centrale est dépendante du règlement de la dette à Télémania.
Construction du transformateur sur la ligne Okolassi - Ntoun - Angondjé pour soutenir la production de la zone Nord de Libreville	Les Travaux de construction du transformateur ont débuté mais ont été arrêté pour manque de moyens financiers.	Mobilisation de moyens financiers par l'Etat Gabonais pour la reprise des travaux.	75%	Cette mesure ne figure plus sur la matrice ministérielle. Pas de budget pour la réalisation de cette mesure.
Finalisation des travaux d'extension des réseaux BT à Batouala, Guietsou, et Malinga	Travaux ont été lancés mais sont maintenant à l'arrêt.	Paiement des entreprises adjudicatrices des différents chantiers par le Trésor Public.	50%	La finalisation des travaux est conditionnée par un règlement du Trésor Public aux entreprises adjudicatrices des différents chantiers.
Installation de 4 systèmes solaires photovoltaïques dans 3 villages de la province de la Nyanga	Les travaux d'installation systèmes solaires photovoltaïques qui ont bien démarré sur les différents chantiers ont connu un coup d'arrêt pour cause d'absence de financement.	Paiement des 20% des coûts du projet par le trésor Public.	70%	La poursuite du projet est conditionné est par le règlement des 20% du coût du projet dus par le Trésor Public.

Dans le domaine de l'Eau :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Renforcement et extension d'eau potable dans la zone d'Akournam		Pose des conduites d'eau et leur désinfection est effective.	Aucune	100%	Livraison effectuée
Lancement des travaux d'extension d'eau potable Angondjé-Cap Estérias		Travaux réalisés.	Aucune	100%	
Lancement des travaux d'adduction d'eau potable de Bakoumba		Le réseau de distribution d'eau potable a été mis en service et la station de traitement a été installée.	Aucune	100%	
Lancement du plan d'urgence eau potable de la Commune de Lambaréné et alimentation en eau du CFPP et des 12 villas		Le plan d'urgence eau potable de la Commune de Lambaréné et l'alimentation en eau du CFPP et des 12 villas ont été lancés et les travaux de ces chantiers se poursuivent.	Finalisation et livraison des travaux des différents chantiers.	80%	L'ANGTI doit s'assurer de finaliser les chantiers et livrer le tout dans les délais.
Amélioration de la qualité de l'Adduction d'eau du 2ème arrondissement de Lambaréné : remplacement des forages par les eaux de surface		Les travaux visant le remplacement des forages par les eaux de surface dans le Lambaréné sont en cours.	Maitrise des différentes contraintes qui empêchent la mise en service effective des équipements.	70%	Les contraintes qui entravent la mise en service effective des équipements sont liées aux inondations.

Dans les réformes du secteur eau et énergie :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Règlement des arriérés dus à la SEEG		Une commission composée du Ministère de l'Economie, du Ministère de l'Eau et de l'Energie et de la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG) a été mise en place.	Trouver des pistes de solutions permettant de favoriser le règlement des arriérés dus à la SEEG.	0%	Cette mesure ne figure plus sur la matrice ministérielle. Une commission interministérielle est en charge du dossier.
Règlement du contentieux relatif à la concession du barrage FE 2		Une commission interministérielle a été mise en place pour prendre en charge le dossier. Ceci a permis de mobiliser des équipes et du matériel sur les chantiers, procéder à l'installation des lignes de transport d'électricité et poser des canalisations pour le transport d'eau.	Trouver des solutions visant à régler le contentieux relatif à la concession du barrage FE 2.	30%	Cette mesure ne figure plus sur la matrice transmise par le Ministère.
Lancement des discussions avec VEOLIA sur la fin de la concession Etat-SEEG		Mise en place d'une commission ministérielle qui se chargera du dossier.	Mener des négociations fructueuses relatives à la fin de la concession Etat-SEEG.	70%	Cette mesure ne figure plus sur la matrice ministérielle. Une commission interministérielle est en charge du dossier.
Finalisation du Schéma Directeur d'Electricité du Gabon		Le Schéma Directeur d'Electricité du Gabon a été finalisé et l'atelier de restitution des conclusions s'est tenu le 07 décembre 2016 à Libreville.	Aucune	100%	



Ministère de l'Economie Numérique, de la Communication, de la Culture et des Arts

Résultat taux d'avancement global : 50 %



Dans le domaine de l'Economie Numérique : 40%



Dans le domaine de la Communication : 75%



Dans le domaine de l'Economie Numérique : 40%



Engagements :

Dans le domaine de l'économie numérique :

- Lancement du programme « 1 étudiant = 1 ordinateur ». (20%)
- Renforcement des capacités du câble ACE, afin d'accroître les capacités des opérateurs, baisser les coûts de connexion et d'exploitation (70%)
- CAN 2017 : installation d'émetteurs-récepteurs sur l'ensemble du territoire national et préparation des connexion haut débit sur les quatre villes qui accueilleront l'événement (50%)
- Lancement de la deuxième chaîne de radio, radio Gabon musique (70%)
- Fusion de l'ANINF et Télédiffusion du Gabon (10%)
- Réactivation du dossier TNT (25%)
- Finalisation du dispositif législatif sur la société du numérique (75%)
- Mise en place d'un identifiant unique des personnes physiques aux fins du croisement des bases de données suivantes : IBOGA, CNAMGS/CNSS, la Solde, ONE, Trésor Public, SEEG. (10%)

Dans le domaine de la Culture :

- Relance de l'exposition « Gabon, Ma Terre, Mon Futur » (30%)
- Deuxième édition de la quinzaine du film amateur (100%)
- Finalisation de la réglementation sur les droits d'auteur : fixer les quotas de production gabonaise de diffusion des heures musicales sur les médias publics et privés (30%)
- Lancement de la première édition des Nuits Bantous : déclarer des espaces piétons une fois par mois pour l'expression des artistes (20%)
- Réhabilitation du cinéma Le Komo pour en faire un espace culturel (20%)
- Préparation de la 1ère édition du « Prix annuel du Président de la République pour la meilleure création culturelle » (0%)
- Création d'un statut de l'artiste (intermittent du spectacle) (50%)

Dans le domaine de la Communication :

- Adoption du code de la Communication (100%)
- Lancement de la deuxième édition du QUIFILMA (100%)
- Externalisation du service commercial du Groupe Gabon Télévision (25%)
- Préparation du lancement de la troisième chaîne de télévision (Gabon Culture et Nature TV) (75%)

Suivi des engagements :

Dans le domaine de l'Economie Numérique :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Lancement du programme « 1 étudiant = 1 ordinateur »		Mesures prises par le Gouvernement permettant de favoriser l'effectivité de ce programme.	Mobilisation de financement permettant la mise en œuvre du programme.	20%	Le projet manque de moyens financiers pour devenir effectif.
Renforcement des capacités du câble ACE		Les travaux de lancement du projet de renforcement des capacités du câble ACE sont ont été lancés et se poursuivent.	Finalisation des travaux sur les différents chantiers.	70%	Améliorer les lenteurs observées dans l'exécution.

CAN 2017 : installation d'émetteurs-récepteurs sur l'ensemble du territoire national et préparation des connexion haut débit sur les quatre villes hôtes	Démarrage du déploiement des infrastructures	Faire les tests de de mise en service.	70%	De grosses lenteurs dans l'exécution qui suscitent des interrogations à l'approche de la compétition.
Lancement de la deuxième chaîne de radio, (radio Gabon musique)	Le local et les studios ont été équipés	Mobilisation des différentes parties prenantes et des moyens financiers pour le démarrage effectif du projet.	70%	
Fusion de l'ANINF et Télédiffusion du Gabon (TDG)	L'élaboration des textes législatifs, réglementaires et institutionnels ont commencé et se poursuivent.	Mobilisation du financement nécessaire pour la réalisation du projet.	10%	Difficultés liées aux syndicats. Nécessité de faire évoluer les textes des structures concernées.
Réactivation du dossier TNT	Renégociation en cours avec l'opérateur Star Time pour un nouveau séquençage du déploiement du projet et une réduction des coûts induits.	S'assurer de la réactivation effective de la TNT avec l'accompagnement financier des cabinets AZTELCO et SETICS.	25%	Les parties prenantes du projet : Ministère de l'Economie numérique et de la communication, l'opérateur chinois Star Times et les cabinets AZTELCO et SETICS doivent être remobilisées pour assurer ensemble la réalisation dudit projet.
Finalisation du dispositif législatif sur la société du numérique	Elaboration des projets de lois sur la société du numérique.	Adoption des textes législatifs relatifs aux propositions de lois.	75%	

Mise en place d'un identifiant unique des personnes physiques	Elaboration des textes de réforme relatifs à la mise en place d'un identifiant unique des personnes physiques	Adoption des textes de réforme dudit projet.	10%	Ce projet transverse gagnerait à être repositionné au niveau de la Primature pour plus d'efficacité dans la mobilisation des parties prenantes.
--	---	--	-----	---

Dans le domaine de la Culture :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Relance de l'exposition « Gabon, Ma Terre, Mon Futur »		Echange entre les différentes parties prenantes.	Mobilisation des moyens surtout ceux financiers pour la réalisation de ce projet.	30%	Indisponibilité de fonds
Deuxième édition de la quinzaine du film amateur		Visionnage et projection des films amateurs.	Evènement à perpétuer.	100%	Parfaite réussite et grand engouement.
Finalisation de la réglementation sur les droits d'auteur		Négociations avec l'ensemble des partenaires.	Mobilisation des ressources financières permettant de finaliser la réglementation sur les droits d'auteur. Trouver des accords entre les différentes parties prenantes.	30%	Persistance des intérêts divergents. Les artistes estiment qu'il leur revient la responsabilité de créer un bureau de droit d'auteur, la tutelle soutient le contraire.

Lancement de la première édition des Nuits Bantous	Discussions entre les parties prenantes.	Elaboration d'un texte (Arrêté) pour déclarer les espaces piétons une fois par mois pour l'expression des artistes.	20%	
Réhabilitation du cinéma Le Komo pour en faire un espace culturel	Les travaux de réhabilitation ont été lancés.	Elaboration et adoption d'un texte pour créer un véritable espace culturel, de rencontre et d'échanges.	20%	
Préparation de la 1ère édition du « Prix annuel du Président de la République pour la meilleure création culturelle »	Aucune	Définition des critères de récompenses des artistes suivie de la remise chaque année des récompenses à ceux-ci.	0%	
Création d'un statut de l'artiste (intermittent du spectacle)	La révision du statut de l'artiste a été lancée et est en cours de réalisation.	Finalisation, adoption et mise en application du nouveau statut de l'artiste.	50%	Discussions en cours avec les associations représentatives des artistes pour préciser avec eux les contours de cette réforme.

Dans le domaine de la Communication :

ACTIONS A REALISER	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Adoption du code de la Communication	Le nouveau code de la communication a été adopté.	Mise en application du nouveau code	100%	



		de la communication		
Lancement de la deuxième édition du QUIFILMA	Lancement effectif de la deuxième édition du QUIFILMA.	Pérenniser le QUIFILMA	100%	
Externalisation du service commercial du Groupe Gabon Télévision	Elaboration d'un arrêté en cours.	Finalisation de l'élaboration et adoption dudit arrêté. Mise en application de la loi portant sur l'externalisation du service commercial du Groupe Gabon Télévision.	25%	Le projet n'est pas conforme au décret 725/PR qui crée Gabon Télévision, comme établissement public, autonome, à caractère industriel et commerciale. Les appels d'offres sont sur le point d'être lancés. Le Conseil d'Administration en sa séance du 9 décembre a réfuté le fait que ce soit le Ministère de la Communication qui externalise en lieu et place de Gabon Télévision.
Préparation du lancement de la troisième chaîne de télévision (Gabon Culture et Nature TV)	Elaboration et signature de l'arrêté n°000053 du 21 octobre 2016 relatif à ce chantier. L'acquisition des équipements a commencé et est en cours.	Finalisation des équipements, mobilisations des parties prenantes pour le lancement de la troisième chaîne de télévision.	75%	Le Conseil d'Administration n'a pas jugé urgent la création de cette chaîne parce que le Groupe Gabon Télévision fait face actuellement à des difficultés de trésorerie.



Ministère de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du Développement

Résultat taux d'avancement global : 50 %



Engagements :

- Assouplissement de la mesure d'interdiction des importations de véhicules d'occasion (100%)
- Apurement des arriérés de la dette intérieure (100%)
- Redressement du groupe La Poste et de sa filiale Post Bank (30%)
- Amélioration du système de collecte des recettes de l'Etat (30%)
- Mise en place des fonds novateurs de financement de l'économie (10%)
- Mise en place d'un guichet unique pour la gestion du contentieux de l'Etat (80%)
- Organisation des ventes d'actions publiques détenues par l'Etat dans certaines sociétés (10%)
- Tenue des comités provinciaux des prix (10%)

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Assouplissement de la mesure d'interdiction des importations de véhicules d'occasion		Elaboration et adoption en Conseil de Ministre d'un décret portant modification de la mesure d'interdiction des importations des véhicules d'occasion.		100%	

<p>Apurement des arriérés de la dette intérieure</p>	<p>Signature d'un Protocole d'Accord portant validation, après audit, de la dette de l'Etat et fixant le Chronogramme d'apurement. Règlement de la TVA. Détermination du stock d'arriérés de la dette conventionnée non payée, du stock de la dette non conventionnée et des arriérés. Validation de la dette due aux PME/PMI et début des règlements.</p>		<p>100%</p>	<p>Assurer le respect de l'échéancier de règlement des arriérés arrêté avec le secteur privé ;</p>
<p>Redressement du groupe La Poste et de sa filiale Post Bank</p>	<p>Un plan de sortie de crise pour Post bank propose les trois scénarii suivants : (1) Redressement de la Poste; (2) Liquidation de la Post Bank; (3) Création d'Ets de Microfinance de 2ème catégorie. Des conventions sont en cours d'établissement pour prendre en compte les dettes dues à la Poste française et à certaines Postes africaines.</p>	<p>Finalisation des conventions en cours et redressement effectif du Group Post Bank.</p>	<p>30%</p>	<p>Nécessité à ce que le Conseil des Ministres valide rapidement le scénario de sortie de crise jugé le plus opportun ;</p>
<p>Amélioration du système de collecte des recettes de l'Etat</p>	<p>Pour le compte de la DGI : Missions de collecte des données auprès des contribuables reliquataires ; l'apurement des SWIFTS en attente de comptabilisation dans les postes de recettes ; la mise en œuvre de l'action en</p>	<p>Fiscalisation du patrimoine immobilier. Interconnexion des centres d'impôts dans tout le pays.</p>	<p>30%</p>	

	<p>recouvrement effective aux moyens des poursuites de droit commun et des mesures particulières de poursuite.</p> <p>Pour le compte de la DGDI :</p> <p>Migration au système informatique SYDONIA World ;</p> <p>Mise en place d'un Guichet Unique portuaire ;</p> <p>Dématérialisation des procédures avec e-Douane ;</p> <p>Mise en place d'un dispositif de suivi électronique et sécurisé des conteneurs</p> <p>Enfin, mise en place d'une agence gabonaise des Revenus: un arrêté portant mise en place de l'équipe projet a été signé par le Ministre de l'Économie.</p>			
<p>Mise en place des fonds novateurs de financement de l'économie</p>	<p>Le projet de mise en place d'un fonds de garantie automobile est en cours de finalisation.</p>	<p>Soumission et adoption des textes relatifs à la mise en place d'un fonds de novateurs de financement de l'économie.</p>	<p>10%</p>	
<p>Mise en place d'un guichet unique pour la gestion du contentieux de l'Etat</p>	<p>Le DG de la Dette a été nommé chef de file de ce projet;</p> <p>l'Arrêté portant création du Guichet unique est finalisé ;</p> <p>Discussion sur les Modalités de l'interconnexion</p>	<p>Adoption du projet de loi portant création du Guichet unique. Mise en application de la loi en question.</p>	<p>80%</p>	<p>Réflexions en cours avec l'ANINF pour la rédaction des délais d'interconnexion au travers une interface simple et moins coûteuse.</p>

	réalisée avec l'ANINF ainsi que le bilan des sectoriel sur l'état de leur système d'information – réalisé.			
Organisation des ventes d'actions publiques détenues par l'Etat dans certaines sociétés	Valorisation des portefeuilles des participations de l'Etat.	Recensement des actifs de l'Etat et leur évaluation avant d'envisager la cession.	10%	
Tenue des comités provinciaux des prix	Une discussion sur les modalités de l'interconnexion avec l'ANINF ainsi que le bilan des sectoriels sur l'état de leur système d'information ont été réalisés.	Organisation et tenue effectif des comités de comités provinciaux des prix.	10%	



Ministère de l'Economie forestière, de la Pêche et de l'environnement, chargée de la protection et de la gestion durable des écosystèmes

Résultat taux d'avancement global : 40 %



Dans le domaine forestier : 50%



Dans la gestion du conflit homme-faune : 30%



Dans le domaine des écosystèmes aquatiques et de la pêche : 30%



Engagements :

Dans le domaine forestier

- Evaluation des Cahiers de Charges Contractuelles relatifs à la contribution des opérateurs économiques à l'amélioration des conditions de vies des communautés villageoises (20%)
- Opérationnalisation du Guide d'application de l'arrêté 105 relatif au modèle de Cahiers de Charge Contractuelles (20%)
- Actualisation de la carte forestière (80%)
- Contribution à l'opérationnalisation des Brigades de contrôle d'Owendo et de Ntoun (90%)
- Mise en place de la Bourse du bois, des activités de la transformation, de la commercialisation, de la promotion et du négoce du Gabon (20%)
- Adoption de la loi portant extension des missions et moyens de l'ANPN (70%)
- Finalisation des arrêtés relatifs à l'agrément professionnel des métiers du secteur forestier (75%)
- Elaboration de l'arrêté sur le droit de préemption sur les forêts du domaine rural accordé aux communautés villageoises (75%)
- Mise en place du Fonds de Préservation de la Biodiversité du Gabon (20%)

Sur le règlement du conflit homme - faune :

- Indemnisation des populations victimes de dévastations de cultures dans les 09 provinces (60%)
- Pose de clôtures électriques (en collaboration avec l'ANPN) dans les zones où les incursions des pachydermes sont fréquentes (30%)
- Aide à l'amélioration des techniques culturales (PPP entre l'Etat et OLAM) (10%)
- Poursuite de la sensibilisation et communication avec les populations locales sur les meilleures pratiques de protection des cultures par les techniques traditionnelles et les actions de l'Administration (25%)

Dans le domaine de la pêche et de la protection des écosystèmes aquatiques :

- Poursuite de l'opérationnalisation des aires marines protégées (75%) ;
- Aboutissement du projet d'appui à la gestion durable des mangroves visant à assurer la protection des écosystèmes aquatiques (30%) ;
- Lancement d'études spécifiques d'évaluation des milieux aquatiques en vue de la contribution du secteur au PIB (10%)
- Diminution du prix de vente du poisson (10%)

Suivi des engagements :

Dans le domaine forestier :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Evaluation des Cahiers de Charges Contractuelles relatifs à la contribution des opérateurs économiques à l'amélioration des conditions de vies des communautés villageoises		TDRS disponibles; Note adressée aux DP pour l'état des lieux des conventions signée.		20%	
Opérationnalisation du Guide d'application de l'arrêté 105 relatif au modèle de Cahiers de Charge Contractuelles		Termes de référence disponibles; Sites identifiés.	Réalisation des missions.	20%	

Actualisation de la carte forestière	État de lieux des textes des arrêtés des entités géo référencées terminées.	Editer la carte forestière. Imprimer et diffuser la carte	80%	L'Etat doit assurer la finalisation et la diffusion de la version actualisée de la carte forestière dans les meilleurs délais
Contribution à l'opérationnalisation des Brigades de contrôle d'Owendo et de Ntoun	Note transmise en conseil des ministres. Projet de texte élaboré et validé.	Signature et diffusion du texte. Réception des bâtiments de la brigade de Ntoun.	90%	Etude de faisabilité à réaliser dans le cadre du Programme d'Appui à l'Initiative Gabon Vert financé par la BAD.
Mise en place de la Bourse du bois	Elaboration et validation du projet de texte portant création de la bourse du bois.	Adoption et mise en application de la loi portant création de la bourse du bois. Mobilisation des financements	20%	Nécessité d'impliquer les opérateurs privés dans le comité de pilotage des études de faisabilité technique et financière de la bourse du bois.
Adoption de la loi portant extension des missions et moyens de l'ANPN	Elaboration du projet de loi portant extension des missions et moyens de l'ANPN.	Validation, adoption et mise en application de la loi portant extension des missions et moyens de l'ANPN.	70%	Un projet d'arrêté unique est élaboré pour l'ensemble des activités couvertes par le secteur Eaux et Forêts. Nécessité de s'assurer de la cohérence d'ensemble.
Finalisation des arrêtés relatifs à l'agrément professionnel des métiers du secteur forestier	Elaboration et validation des arrêtés relatifs à l'agrément professionnel des métiers du secteur forestier.	Signature et diffusion de l'arrêté.	75%	

Elaboration de l'arrêté sur le droit de préemption sur les forêts du domaine rural accordé aux communautés villageoises	Elaboration et validation de l'arrêté sur le droit de préemption sur les forêts du domaine rural accordé aux communautés villageoises.	Signature et diffusion de l'arrêté.	75%	
Mise en place du Fonds de Préservation de la Biodiversité du Gabon	Elaboration en cours (phase initiale) du projet de texte portant sur la création du Fonds de Préservation de la Biodiversité du Gabon.	Validation, adoption et création dudit fonds.	20%	

Sur le règlement du conflit homme - faune :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Indemnisation des populations victimes de dévastations de cultures dans les 09 provinces		Activités réalisées de manière permanente par les directions provinciales. Dossier transmis au budget pour compétence. Note de rappel adressée par madame le ministre à son collègue du budget Dossier suivi régulièrement par la DCAF.	Décaissement des sommes à payer.	60%	Autres sites à définir; matériaux envoyés depuis le Kenya devraient arriver dans un mois.
Pose de clôtures électriques (en collaboration avec l'ANPN) dans les zones où les incursions des pachydermes sont fréquentes ;		5 clôtures sont installées	Identifications d'autres sites .	30%	Sans moyens, il sera difficile sinon impossible de mettre en œuvre les mesures de gestion de cette problématique afin de soulager les populations locales.



Aide à l'amélioration des techniques culturelles (PPP entre l'Etat et OLAM)	Rédaction du draft de la convention en cours	Organisation des séances de travail avec les Responsables du Programme Graine. Mise en place d'une équipe technique de gestion des CHF entre l'administration et OLAM. Finalisation du Plan d'Urgence des Conflits Homme-Faune	10%	Actions ne nécessitant pas les moyens financiers
Poursuite de la sensibilisation et communication avec les populations locales sur les meilleures pratiques de protection des cultures par les techniques traditionnelles et les actions de l'Administration	Note adressée aux directeurs provinciaux à ce sujet. Campagnes organisées par les directeurs provinciaux dans le cadre de leurs missions régaliennes.	Organisation des séances de travail et de communication à l'attention des Autorités locales (Gouverneur, préfet, etc.) et élus locaux par les Directeurs provinciaux.	25%	Lancement de ce projet est conditionné par la mise à disposition des fonds par l'Etat

Dans le domaine de la pêche et de la protection des écosystèmes aquatiques :

ACTIONS A REALISER	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Poursuite de l'opérationnalisation des aires marines protégées	Elaboration du projet de décret	Validation et adoption du décret. Mobilisation des moyens	75%	Texte à adopter en Conseil des Ministres pour



		financiers qui permettront la réalisation du projet.		finalisation rapide ;
Aboutissement du projet d'appui à la gestion durable des mangroves visant à assurer la protection des écosystèmes aquatiques	Communication au tour du projet réalisé par le ministre au Gouvernement.	Finalisation de la mobilisation des moyens financiers pour la réalisation du projet. Lancement effectif du projet.	30%	Le lancement de ce projet est conditionné par la mise à disposition des fonds par l'Etat.
Lancement d'études spécifiques d'évaluation des milieux aquatiques en vue de la contribution du secteur au PIB	Communication au tour du projet réalisé par le ministre au Gouvernement.	Finalisation de la mobilisation des moyens financiers pour la réalisation du projet. Lancement effectif du projet.	10%	Il est à observer que Les activités menées par la DGPA concourent à alléger les charges du pêcheur, La fixation des prix sur le marché étant de la compétence de la DGCC.
Diminution du prix de vente du poisson	Projet de texte validé. Campagnes de sensibilisation organisées. Réunion avec les parties prenantes tenue. Visite des points de débarquements.	Signature et application de l'arrêté. Organisation des journées portes ouvertes. Déploiement d'agents contrôleurs sur le terrain. Communication du Ministre sur les points de débarquements et les prix homologués par la DGCC. Réunion de concertation avec la DGCC.	10%	Un draft pour évaluation interne a été soumis le 12 novembre au Ministre.



Ministère de la Promotion des Investissements privés, du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie

Résultat taux d'avancement global : 75 %



Au titre de la Promotion des Investissements : **50%**



Au titre du Tourisme : **70%**



Au titre du Commerce : **100%**



Engagements :

Dans le domaine de la Promotion des investissements :

- Organisation de la première réunion du Haut Conseil pour l'Investissement (90%)
- Opérationnalisation effective du guichet unique de l'ANPI (30%)
- Réalisation d'une plaquette sur les investissements prioritaires de l'Etat (50%)
- Accélération de la mise en place du cadre des PPP (25%)

Dans le domaine du Tourisme :

- CAN 2017 : Organisation de l'offre touristique dans les 4 provinces qui accueillent les événements (80%)
- Finalisation et validation en conseil des Ministres de la loi portant code du tourisme (60%)

Dans le domaine du Commerce :

- Inauguration du centre de ressources de l'AGOA (100%)

Suivi des engagements :



Dans la Promotion des Investissements :

■

ACTIONS REALISER	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
<p>Organisation de la première réunion du Haut Conseil pour l'Investissement (HCI)</p>	<p>Adoption de l'arrêté portant Règlement Intérieur du HCI.</p> <p>Préparation de l'ordre du jour et composition des membres du HCI (secteur privé).</p> <p>Proposition d'une date au Cabinet PR pour la tenue de la 1^{ère} session du HCI (courrier adressé au Cabinet PR).</p> <p>Adoption du principe de la mise en place d'une plateforme intermédiaire de dialogue public-privé, dirigé par le PM et Ministres pour le suivi des actions et des recommandations du HCI.</p>	<p>Confirmation de la date du 05/01/17 dans l'agenda du PR.</p> <p>Réunion avec le Ministre de l'Economie et acteurs sectoriels afin de préparer la révision de cadre de l'investissement</p>	<p>90%</p>	<p>Attente de la confirmation du Cabinet du Pr pour la date de la tenue du HCI et pour l'envoi des invitations aux membres étant à l'extérieur du pays.</p>
<p>Opérationnalisation effective du guichet unique de l'ANPI</p>	<p>Finalisation du décret sur la formalisation des entreprises (création du guichet unique)</p> <p>Tenue d'une réunion avec l'ANINF sur l'Interconnexion des Administrations impliquées dans le processus de création des entreprises</p> <p>Définition du plan d'action pour l'opérationnalisation du centre de formalisation des entreprises</p>	<p>Local définitif à confirmer afin de lancer les travaux et aménagement à réaliser</p> <p>Interconnexion des administrations prêtes et mettre en place le système informatique</p> <p>Finalisation de l'ensemble des éléments juridiques, à valider avec l'ensemble des parties prenantes</p>	<p>30%</p>	<p>Un bail administratif de location a été signé en Juillet 2016 avec un promoteur privé afin de pouvoir abriter les locaux dédiés au guichet de formalisation des entreprises de l'ANPI. Dans une perspective de réduction des coûts de l'Etat et compte tenu de l'investissement important que l'Agence souhaite réaliser pour l'opérationnalisation du guichet (300 millions XAF), l'Etat</p>



	Décret finalisé et transmis au SGG pour adoption			souhaite désormais investir dans des locaux dont il sera pleinement propriétaire ou faire des locations ventes. L'ANPI envisage de négocier une location vente avec l'entrepreneur privé avec qui le bail administratif a été signé.
Réalisation d'une plaquette sur les investissements prioritaires de l'Etat	Recensement des projets prioritaires au sein de tous les Ministères. Mise en place d'une commission de travail avec le BCPSGE, ANPI et les Directions sectorielles en vue de la conception d'une plaquette.	Finalisation de la proposition de plaquette Validation du projet de plaquette par le Ministre en charge de la Promotion des Investissements Impression de la plaquette	50%	
Accélération de la mise en place du cadre des PPP	Adoption en conseil interministériel de la feuille de route suivante concernant l'accélération de la mise en place du cadre PPP: <ul style="list-style-type: none"> • Séminaire de formation aux PPP des membres du Gouvernement, des organes intermédiaires et des membres de la cellule de suivi • Définition d'une politique PPP comme instrument à la disposition des membres du Gouvernement • Centralisation des projets PPP autour de la cellule PPP 	Rédaction du décret d'application de l'ordonnance PPP qui intègre la création des cellules PPP ainsi que les procédures d'attribution des PPP Signature d'un contrat d'assistance technique pour l'accompagnement dans la feuille de route PPP Définition de la politique PPP Définition d'une date pour la mise	25%	

		<p>en place du programme de formation des Ministres et des autres parties prenantes sur la structuration des PPP</p> <p>Mise en place effective de la cellule PPP</p>		
--	--	---	--	--

Dans le Tourisme :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
CAN 2017 : Organisation de l'offre touristique dans les 4 provinces qui accueillent les évènements		<p>Actions marketing et communication</p> <p>-Production d'une vidéo promotionnelle, production d'une revue « Gabon Destination Touristique »</p> <p>-Programmation d'une émission télévisée sur un format hebdomadaire sur Gabon 24.</p> <p>Sélection des circuits touristiques et des agences partenaires pour leur exploitation :</p> <p>-Circuits et points de visite définis et convenus</p> <p>-Tarifs préférentiels négociés avec les opérateurs</p> <p>-Moyens logistiques identifiés</p> <p>-Trajets et voies de communication déterminés</p> <p>Conception et construction du village touristique et culturel du Front de Mer</p>	<p>Impression de la revue « Gabon Destination Touristique</p> <p>Conception de cases du souvenir dans les aéroports, la gare de libreville, les hôtels...</p> <p>Mutualisation interministérielle de moyens pour la vulgarisation de l'offre en cours de réalisation</p>	80%	<p>L'exécution de cette action doit être sanctionnée par un apport en financement qui permettrait de le finaliser entièrement.</p> <p>Le dossier étant conçu dans son ensemble, la recherche de financement reste le frein principal à l'exécution de l'offre touristique dans sa totalité.</p>

	<p>Conception de cases du souvenir pour la vente et la promotion des artisans et opérateurs nationaux ainsi que des produits-services « Made In Gabon »</p> <p>Programmation du calendrier d'animations culturelles</p>			
<p>Finalisation et validation en conseil des Ministres de la loi portant code du tourisme</p>	<p>Mise en place d'un comité Ministériel de lecture d'amendement de la loi en vu de sa mise à jour, prenant compte des nouvelles orientations de la Stratégie Nationale du Tourisme et la Stratégie Nationale de Promotion des Investissements</p> <p>Transmission et mise formelle au Ministre pour présentation officielle</p>	<p>Validation du texte par le Ministre</p> <p>Transmission du projet de loi au SGG</p> <p>Présentation et validation du texte de loi en Conseil des Ministres</p>	60%	

Dans le Commerce :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
<p>Inauguration du centre de ressources de l'AGOA</p>		<p>Inauguration et équipement du centre de ressources</p> <p>Finalisation de l'appel à candidature au sein de la Direction Générale du Commerce pour le recrutement de 4 agents</p>		100%	<p>Besoin de mettre en place un règlement intérieur plus des procédures de travail, Renforcer le lien avec l'Espace PME pour la communication</p>





Ministère des Transports et de la Logistique

Résultat taux d'avancement global : 30 %



Engagements :

- Soutien à la gabonisation des taxis (0%)
- Amélioration de la gestion des permis et cartes grises (10%)
- Ouverture de deux nouvelles délégations provinciales (10%)
- Optimisation et amélioration du transport collectif des élèves et des travailleurs (10%)
- Adoption du projet de décret portant création, attribution et organisation de l'Office National de Sûreté et de Facilitation des aéroports du Gabon (50%)
- Elaboration du décret portant nouvelle grille tarifaire de la carte grise en République Gabonaise (50%)
- Elaboration du projet de texte organique de la Direction Générale des transports terrestres (50%)
- Renforcement du projet de décret portant réorganisation de la Direction Générale de la Marine Marchande en vue de l'adapter à l'évolution du secteur maritime international (50%)
- Elaboration du projet de décret portant attribution et organisation de la Direction Nationale de la Signalisation Maritime et Fluviale (50%)
- Amélioration du cadre juridique relatif aux conditions d'obtention, de suspension et de retrait du permis de conduire (10%)

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Soutien à la gabonisation des taxis ;		Aucune	Mobiliser les moyens qui permettront la réalisation du projet. Lancement effectif du projet.	0%	Mise en œuvre difficile à réaliser dans le terme de 100 jours conceptualisation achevée. Projet actuellement au stade des contacts avec potentiels partenaires.

Amélioration de la gestion des permis et cartes grises	Rédaction du manuel de procédures achevée.	Mobilisation des différents moyens surtout ceux financiers pour la réalisation du projet.	10%	Recherche d'une dotation de 6,100 millions FCFA pour le déplacement du serveur du Centre d'examen au CNEDDT et pour l'interconnexion des deux sites.
Ouverture de deux nouvelles délégations provinciales	Les sites sont inchangés. Les locaux et le matériel à Lambaréné sont disponibles, ainsi que les personnels.	Ouverture effective des délégations provinciales.	10%	Finalisation du projet assujettie à la mobilisation d'une dotation de 7,400 millions de FCFA pour réaliser la mission de Makokou et anticiper sur l'agencement et l'équipement des bureaux des deux futures délégations.
Optimisation et amélioration du transport collectif des élèves et des travailleurs	Au stade des contacts avec les chefs d'établissement pour l'actualisation de la carte scolaire afin d'adapter l'offre logistique Sogatra aux effectifs.	Adaptation de l'offre logistique au niveau de Sogatra. Application de la formule permettant d'améliorer le transport collectif des élèves et des travailleurs	15%	
Adoption du projet de décret portant création, attribution et organisation de l'Office National de Sûreté et de Facilitation des aéroports du Gabon.	Texte réactualisé et déjà transmis au SGG (Secrétariat Général du Gouvernement)	Validation et mise en application du décret portant création, attribution et organisation de l'Office National de Sûreté et de Facilitation des aéroports du Gabon	50%	L'incidence de la mesure sera la suppression de la loi sur l'PHASF

Elaboration du décret portant nouvelle grille tarifaire de la carte grise en République Gabonaise	Rédaction du projet de décret et de la note de présentation achevée. Projet transmis au SGG.	Validation du projet de décret et mobilisation des moyens financiers pour la réalisation du projet.	50%	Recherche d'une dotation de 6,100 millions FCFA pour le déplacement du serveur du Centre d'examen au CNEDDT et pour l'interconnexion des deux sites
Elaboration du projet de texte organique de la Direction Générale des transports terrestres ;	Rédaction du projet de décret et de la note de présentation achevée. Projet transmis au SGG.	Signature et diffusion de l'arrêté. Mobilisation des moyens financiers pour la réalisation du projet.	50%	
Renforcement du projet de décret portant réorganisation de la Direction Générale de la Marine Marchande en vue de l'adapter à l'évolution du secteur maritime international ;	Rédaction du projet de décret achevée. Note de présentation restant à rédiger. En attente transmission au SGG	Finalisation de la de la note de présentation, signature et diffusion de l'arrêté.	50%	
Elaboration du projet de décret portant attribution et organisation de la Direction Nationale de la Signalisation Maritime et Fluviale	Elaboration du Projet de Décret et transmission au SGG.	Signature et diffusion de l'arrêté. Mobilisation des moyens financiers permettant la mise en œuvre du projet	50%	
Amélioration du cadre juridique relatif aux conditions d'obtention, de suspension et de retrait du permis de conduire	Texte réactualisé et déjà transmis au SGG	Signature et diffusion de l'arrêté. .	10%	



Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, Chargé de la mise en œuvre du programme GRAINE

Résultat taux d'avancement global : 60 %



Engagements :

- **Opérationnalisation des fermes agropastorales localisées à Ntoun, Port-Gentil, Okoloville, Lébamba et Oyem (45%)**
- **Organisation d'une Foire agricole : instituer un prix d'encouragement aux membres des coopératives et aux coopératives méritantes (100%)**
- **Accélération du programme GRAINE/Volet domestique (banane, manioc, piment et tomate) : création de la centrale d'achat des produits Graine (50%)**
- **Accélération du programme GRAINE/Volet export : développement du mix coopératives agricoles et plantations industrielles de palmier à huile ; création de 3 zones agricoles dans 3 provinces (100%)**
- **Mise en place de zones franches agricoles dans 3 provinces (50%)**
- **Réhabilitation des centres de production de semences (50%)**
- **Création d'un fonds de développement agricole pour le financement de l'agriculture et l'appui aux organisations professionnelles agricoles (50%)**
- **Foncier agricole : boucler le processus du Plan National d'Affectation des Terres (PNAT) et sécuriser le foncier agricole (30%)**
- **Création de l'Agence de Développement de l'Agriculture (90%) ;**
- **Libération de la part de l'Etat dans le PPP/SOTRADER (30%)**

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Opérationnalisation des fermes agropastorales localisées à Ntoun, Port-Gentil, Okoloville, Lébamba et Oyem		Les travaux ont débuté au mois d'octobre 2016 pour la ferme de Lebamba.	Mobilisation des parties prenantes pour le lancement des travaux sur les autres sites.	45%	La ferme de Lébamba sera inaugurée en janvier 2017 et servira de laboratoire de recherche sur le palmier à huile. La ferme de Nkok servira de semencière pour le programme GRAINE.

Organisation d'une Foire agricole : instituer un prix d'encouragement aux membres des coopératives et aux coopératives méritantes	Organisation de la foire en décembre, qui a rencontré un certain engouement populaire ;		100%	
Accélération du programme GRAINE/Volet domestique	Visite des sites et organisation des premières récoltes.	Mise en place de la Centrale d'achat.	50%	Les premières récoltes interviendront en mi-décembre 2016, pour le manioc, et 100 tonnes de bananes ont déjà été commercialisée dans le Woleu-N'tem La centrale d'achat reste à mettre en place.
Accélération du programme GRAINE/Volet export	L'usine d'Awala a effectué les premières exportations d'huile rouge vers le Cameroun (300 tonnes), le Benin (600 tonnes), et l'huile d'amande vers l'Espagne (180 tonnes).	Aucune	100%	La mise en route de l'usine de Mboukou est prévue pour janvier 2017 pour 22.000tonnes/an d'huile de rouge et 1.800 tonnes d'huile d'amande. Prise de texte en cours pour les 3 zones agricoles.
Mise en place de zones franches agricoles dans 3 provinces	Les études de faisabilité ont été réalisées.	Adoption des textes et mobilisation des différents partenaires pour le financement du projet.	50%	La première zone franche agricole devrait être inauguré en janvier à Franceville. Suivra ensuite une zone franche à Mouila, courant 2017.
Réhabilitation des centres de production de semences	Les travaux de création de l'ADAG ont été lancés et se poursuivent. Une convention de financement a été signée avec la CAISTAB pour soutenir ces centres.	Finalisation de la création de l'ADAG. Lancement de la réhabilitation des centres de production de semences	50%	Cette mesure est conditionnée par la création de l'ADAG (texte en attente d'adoption par le Conseil des Ministres).

Création d'un fonds de développement agricole pour le financement de l'agriculture et l'appui aux organisations professionnelles agricole	Elaboration du texte de loi avec soumission au SGG.	Validation de la loi portant création du fonds en question. Mobilisation des moyens financiers pour le financement du fonds.	50%	Le fonds pourrait être financé par les taxes sur les agro-carburants. Une table ronde sera organisée en janvier avec les opérateurs privés sur cette question.
Foncier agricole : boucler le processus du Plan National d'Affectation des Terres (PNAT) et sécuriser le foncier agricole	Aucune	Convocation réunion interministérielle pour validation.	30%	Le bouclage est retardé pour un conflit de compétence (forêt, mine, agriculture).
Création de l'Agence de Développement de l'Agriculture (ADAG)	Elaboration du texte de loi avec soumission au SGG	Validation et adoption de la loi portant création de l'ADAG.	90%	La fusion de l'ONADER et l'ORIAM va permettre de réaliser des économies d'échelle.
Libération de la part de l'Etat dans le PPP/SOTRADER	30% de la quote part de l'investissement attendu de l'Etat a été libéré	Mise en place des mesures qui permettent la libération effective de la part de l'Etat dans le PPP/SOTRADER	30%	Nécessité de trouver des investisseurs additionnels pour renforcer la capacité d'investissement du programme GRAINE et suppléer aux fonds attendus de l'Etat.



Ministère du Budget et des Comptes Publics

Résultat taux d'avancement global : 80 %



Engagements :

- Adoption de la loi de finances 2017 (100%)
- Réorganisation de l'inspection générale des finances (60%)
- Réforme de la DGBFIP (90%)
- Révision de la politique des subventions de l'Etat (80%)

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Adoption de la loi de finances 2017		Le projet de la loi de Finances a été adopté le 13 octobre 2016 en Conseil des Ministres et transmis à L'Assemblée Nationale le 15 octobre 2016. Les Ministres financiers dont celui du Budget et des Comptes publics ont été auditionnés sur le budget général le 18 novembre 2016. Les auditions des autres membres du Gouvernement se poursuivent.	Aucune.	100%	

Réorganisation de l'inspection générale des finances	<p>Le projet de texte portant création sur l'Inspection Générale des Finances a été transmis le 14 Novembre 2016 au Secrétariat Général du Gouvernement qui par la suite le transmettra au Conseil d'État Le texte portant statut particulier du corps de l'Inspection Générale des Finances fait l'objet d'examen au Ministère de la Fonction Publique.</p>	<p>Adoption et mise en application de la loi portant création sur l'Inspection Générale des Finances.</p>	<p>60%</p>	
Réforme de la DGBFIP	<p>Les projets de textes suivants ont été élaborés : Portant la réorganisation de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques (DGBFIP) ; Portant création de la Direction Générale du Patrimoine et des Immobilisations de l'Etat ; Portant création de la Direction Générale de la Commande Publique, ont été transmis le 14 Novembre 2016 au Secrétariat Général du Gouvernement.</p>	<p>Validation et adoption des textes de lois relatifs à la réforme de la DGBFIP.</p>	<p>90%</p>	
Révision de la politique des subventions de l'Etat	<p>Identification des principaux modèles de subvention; établissement d'un modèle de contrat type Objectif/Performance à faire signer par les bénéficiaires des subventions de l'Etat;</p>		<p>80%</p>	



	Communication des nouvelles modalités d'octroi de subventions aux bénéficiaires; Adaptation du contrat type Objectif/ Performance pour chaque bénéficiaire de subvention			
--	---	--	--	--



Ministère de la Promotion des PME, chargé de l'Entrepreneuriat national

Résultat taux d'avancement global : 50 %



Engagements :

- Inauguration de l'espace PME (100%)
- Création des incubateurs sectoriels (60%)
- Favoriser les PME Gabonaises dans la commande publique (30%)
- Création d'un Fonds de garantie des PME (60%)
- Opérationnalisation de la Bourse de sous-traitance (40%)
- Actualisation du fichier de recensement des PME Gabonaises (50%)
- Finalisation du projet de loi sur l'entrepreneuriat national et consacrant la promotion des champions nationaux (20%)
- Elaboration du statut des opérateurs exerçant dans le secteur informel (20%)
- Intégration des programmes sur l'entrepreneuriat dans les programmes de l'enseignement secondaire (40%)

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Inauguration de l'espace PME	de	Cette mesure a été conduite à son terme grâce à l'inauguration effective de l'espace PME d'Awendjé.	Aucune	100%	
Création des incubateurs sectoriels		Les travaux de génie civil ont été finalisés, et la Fourniture des équipements (meubles, mobilier, ordinateurs, Smart) est	Opérationnalisation des incubateurs sectoriels.	60%	Dossier cédé au Ministère en charge de l'Industrie en raison de l'évolution du dossier suivi jusqu'à ce jour par la Direction Générale de l'Industrie.

	effective. Une convention a été signée JA Gabon pour l'animation de ces incubateurs			
Favoriser les PME Gabonaises dans la commande publique	Un nouveau Code des Marchés publics en cours d'élaboration ainsi qu'un projet de loi sur l'entrepreneuriat national, consacrant la promotion des champions nationaux. Une convention d'assistance technique a été signée le 17 novembre 2016 avec African Guarantee Fund(AGF) et BPI France à Abidjan.	Finalisation de l'élaboration et adoption du nouveau code de Marchés publics, du nouveau projet de loi sur l'entrepreneuriat.	30%	Signature d'une convention d'assistance technique le 17 novembre 2016 avec African Guarantee Fund(AGF) et BPI France à Abidjan (réalisé).
Création d'un Fonds de garantie des PME	Les acteurs potentiels à impliquer dans ce fonds ont déjà été identifiés.	Mobilisation des parties prenantes et lancement du projet.	60%	Dossier cédé au Ministère en charge de l'Industrie en raison de l'évolution du dossier suivi jusqu'à ce jour par la Direction Générale de l'Industrie
Opérationnalisation de la Bourse de sous-traitance	RI et Statuts adoptés en Assemblée générale constitutive; Appel d'offre international lancé, ayant	Définition et mise en œuvre de la stratégie d'opérationnalisation de la bourse de la sous-traitance.	40%	Actuellement le Ministère ne dispose pas de moyens pour la réalisation des actions restantes.

	abouti à la sélection du cabinet KPMG.			
Actualisation du fichier de recensement des PME Gabonaises	Recensement et identification des PME ; Projet d'annuaire élaboré.	Actualisation du fichier de recensement des PME Gabonaises.	50%	
Finalisation du projet de loi sur l'entrepreneuriat national consacrant la promotion des champions nationaux	Projet de loi sur l'entrepreneuriat national consacrant la promotion des champions nationaux rédigé.	Validation, adoption et mise en application de la loi portant sur l'entrepreneuriat national.	20%	De nombreux préliminaires repoussent considérablement l'opérationnalisation du projet.
Elaboration du statut des opérateurs exerçant dans le secteur informel	Benchmarking réalisé ; Ministère de l'Education Nationale saisi ; Ministère de la Formation Professionnelle saisi. Contacts élaborés avec le programme CLE. Demande d'activation du programme CLE transmise au Bureau International du Travail (BIT) à Kinshasa.	Finalisation et validation du statut des opérateurs exerçant dans le secteur informel.	20%	

Intégration des programmes sur l'entrepreneuriat dans les programmes de l'enseignement secondaire	Décrets en cours d'élaboration	Finalisation, validation et signature des décrets portant sur l'introduction des programmes sur l'entrepreneuriat dans les programmes de l'enseignement secondaire.	40%	Les décrets définitifs prêts au 15 décembre. Signature au plus tard le 10 janvier 2017.
--	---------------------------------------	---	-----	---



IV – VOLET SOCIAL DE L’ACTION GOUVERNEMENTALE





Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement

Résultat taux d'avancement global : 40 %



Engagements :

- Régularisation des situations de conflit résultant de l'occupation illégale des logements sociaux d'Angondjé et de Bikélé (70%)
- Renforcement du dispositif législatif et réglementaire existant en vue d'une nouvelle normalisation urbanistique et patrimoniale (30%)
- Réforme de la gouvernance des outils d'appui à la politique de l'habitat et du logement : ANUTTC, SNLS, SNI, Banque de l'Habitat (30%)
- Transfert des réserves foncières urbaines de l'Etat à une entité dédiée en vue de leur sécurisation (30%)

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Régularisation des situations de conflit résultant de l'occupation illégale des logements sociaux d'Angondjé et de Bikélé		Des rencontres ont été engagées entre le Vice Premier Ministre et les collectifs des ayants droit et des squatters	Tenue des rencontres entre les différentes parties prenantes pour trouver des approches de solutions.	70%	
Renforcement du dispositif législatif et réglementaire existant en vue d'une nouvelle normalisation urbanistique et patrimoniale	et	Elaboration du dispositif législatif et réglementaire	Validation adoption et mise en application du dispositif	30%	

<p>Réforme de la gouvernance des outils d'appui à la politique de l'habitat et du logement : ANUTTC, SNLS, SNI, Banque de l'Habitat.</p>	<p>Les travaux de la réforme de la gouvernance ont été engagés.</p>	<p>Mobilisation des moyens financiers pour la réalisation du projet.</p>	<p>30%</p>	<p>Le non-paiement du prestataire impliqué dans le projet freine l'achèvement des activités</p>
<p>Transfert des réserves foncières urbaines de l'Etat à une entité dédiée en vue de leur sécurisation</p>	<p>Les travaux portant sur le transfert des réserves foncières ont été engagés.</p>	<p>Mobilisation des moyens financiers pour la réalisation du projet.</p>	<p>30%</p>	<p>Le financement insuffisant a contraint l'avancement des travaux.</p>



Ministère du développement social et familial, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité Nationale

Résultat taux d'avancement global : 35 %



Engagements :

- Règlement des dossiers des AGR (0%)
- Opérationnalisation du code de la famille (50%)
- Adoption de la loi sur la protection sociale (90%)
- Révision de la gouvernance des outils de soutien : CNAMGS, CNSS, CPPS et FNAS (0%)

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Règlement des dossiers des AGR (1200 dossiers)		Etude des dossiers terminée Attente de règlement.	Mobilisation des moyens financiers pour la réalisation du projet.	0%	Pas de ressources disponibles.
Opérationnalisation du code de la famille		2 Ateliers de validation sont attendus, avant l'adoption en Conseil des Ministres	Organisation de 2 ateliers de validation et adoption du texte de loi.	50%	L'adoption de ce code pourrait être capitalisée au compte de la mise en œuvre du Rapport sur la décennie de la Femme.

Adoption de la loi sur la protection sociale	Projet adopté en Conseil et transmis au Parlement.	Mise en application du projet de loi	90%	Dossier en examen au Sénat après l'étape de l'Assemblée Nationale
Révision de la gouvernance des outils de soutien : CNAMGS, CNSS, CPPS et FNAS.	Aucune		0%	Les textes réglementaires seront pris en application de la loi sur la protection sociale (encore au Parlement)



Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres

Résultat taux d'avancement global : 100 %



Engagements :

- Organisation de la rentrée académique 2016 / 2017.

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Organisation de la rentrée académique 2016 / 2017		Discussion entre les différentes parties prenantes.	Aucune	100%	Situation susceptible d'évoluer avant le 2 janvier 2017; date de la rentrée académique 2016-2017.



Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Technique et Professionnelle et de l'Insertion des Jeunes

Résultat taux d'avancement global : 35%



Engagements :

- Réhabilitation, équipement et sécurisation du bâtiment de l'immeuble Promogabon (40%)
- Réhabilitation du Centre Multinational de Formation de l'Aviation Civile (10%)
- Préparations des élections professionnelles (20%)
- Deuxième session du programme « un jeune= un métier » (80%)
- Finalisation des travaux du lycée technique de Bikélé et mise en place d'une gouvernance pilote de la réforme de la formation professionnelle (20%)
- Création d'un site plateforme d'annonces d'emplois de l'ONE et renforcement du réseau de proximité de l'ONE (50%)
- Plan d'action 2017 du programme d'employabilité des jeunes (70%)
- Lancement des travaux de construction des centres de formation professionnelle et de perfectionnement de Nkok, Franceville et Port-Gentil (5%)
- Organisation des Assises de la formation professionnelle devant conduire à une réforme du dispositif de formation professionnelle, de la gouvernance des établissements et à la création d'un Fonds Mutuel National pour la Formation Professionnelle (20%)

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Réhabilitation, équipement sécurisation bâtiment l'immeuble Promogabon	et du de	Lancement des travaux de réhabilitation du bâtiment de l'immeuble Promogabon	Assurer le bon déroulement des travaux.	40%	Si les Travaux sont réguliers, la livraison pourra se faire dans les délais.

Réhabilitation du Centre Multinational de Formation de l'Aviation Civile	Etat des lieux; Réfection et équipement des structures.	Déclinaison d'un nouveau calendrier réaliste permettant la mise en œuvre du projet.	10%	Cette mesure ne peut être réalisable dans le délai prescrit. Aucune idée à ce jour sur le coût des travaux ainsi que les sources de financement.
Préparations des élections professionnelles	Elaboration du cadre juridique, élaboration du code électoral; mise en place de la Commission tripartite	Validation du nouveau cadre juridique et institutionnel.	20%	Cette activité est réalisable dans le délai prescrit car le Ministère est bien en pleine activité de préparation.
Deuxième session du programme « un jeune= un métier »	Identification des entreprises et des centres, inscription des apprenants.	Lancement de cette session du programme sur le reste du pays.	80%	Cette action est réalisée à 90% puisque cette phrase a bien démarré Libreville et se poursuit
Finalisation des travaux du lycée technique de Bikélé et mise en place d'une gouvernance pilote de la réforme de la formation professionnelle	Ordre du jour fixé, budget élaboré.	Déclinaison d'un nouveau calendrier réaliste permettant la mise en œuvre du projet.	20%	La réforme ne peut se réaliser dans le délai prescrit. Toutefois, cette mesure est en bonne voie. Le 1er conseil d'Administration se tient le 14/12. Le second donnera un contenu nouveau à la formation professionnelle
Création d'un site plateforme d'annonces d'emplois de l'ONE et renforcement du réseau de proximité de l'ONE	Avancement normal pour le site qui est totalement financé à ce jour; l'extension des Agences reste mitigé	Finalisation et lancement du Site d'annonces d'emplois de l'ONE et renforcement du réseau de proximité de l'ONE	50%	La création d'une plateforme d'annonces par internet est réalisable dans le délai prescrit. Toutefois, l'extension de l'implantation des Agences n'a pas été suivi le même rythme pour défaut de financement.
Lancement des travaux de construction des centres de formation professionnelle et de perfectionnement de	Démarches pour acquisition des titres de propriété à l'ANUTTC	Inscription budgétaire pour la quote-part de l'Etat Gabonais.	5%	Cette action est irréalisable pour défaut d'inscription budgétaire pour la quote-part de l'Etat Gabonais

Nkok, Franceville et Port-Gentil				
Organisation des Assises de la formation professionnelle	Début des travaux de l'organisation des assises de la formation professionnelle		20%	Mesure retirée de la matrice par le Ministère, il s'agit de la réforme de la Formation Professionnelle déjà inscrite dans la mise en place d'une gouvernance pilote pour la réforme... F.P



Ministère de la Santé Publique et de la population

Résultat taux d'avancement global : 50 %



Engagements :

- Inauguration et mise en activité du CHU Jeanne Ebori (80%)
- Plan de mise en œuvre pour 2017 du Programme de construction des infrastructures sanitaires (FINEX/AFD) (50%)
- Accélération de la mise en œuvre du Système National d'Information Sanitaire (80%)
- Restructuration de l'hôpital psychiatrique et optimisation de la prise en charge des malades mentaux (40%)
- Optimisation de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA (75%)
- Réforme du système de santé : statut hospitalier universitaire et mode de gestion des centres hospitaliers (10%)
- Réorganisation de l'Office Pharmaceutique National (20%)

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAIN ES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Inauguration et mise en activité du CHU Jeanne Ebori		Finalisation des travaux d'infrastructures, de connexion eau/électricité, et installation des équipements	Finalisation de l'organigramme et des fiches de postes. Inauguration et mise en activité du CHU Jeanne Ebori. -Signature de l'arrêté portant	80%	

		organisation du CHUMEJE -Mise à disposition de 600 millions par le BUDGET		
Plan de mise en œuvre pour 2017 du Programme de construction des infrastructures sanitaires (FINEX/AFD)	Mobilisation des fonds nécessaires pour la réalisation des projets.	-Mise en œuvre de l'Unité de Gestion Lancement de la construction des infrastructures sanitaires. Pour 3 provinces (HautOgooué, Ngounié, Ogooué Ivindo)	50% 70 %	Il subsiste un désaccord entre l'AFD et le Ministère pour désignation du responsable national.
Accélération de la mise en œuvre du Système National d'Information Sanitaire	Plusieurs activités ont été menées notamment l'adoption du PNDS attendue sur 800 exemplaires, -mise à disposition d'une e-la distribution d'une Bibliothèque numérique, la validation et mis à disposition du rapport et la sensibilisation Cadres.	Finalisation des travaux de mise en œuvre du Système National d'Information Sanitaire.	80%	
Restructuration de l'hôpital psychiatrique et optimisation de la prise en charge des malades mentaux	Réhabilitation : 60% Equipement : 0% 2 ambulances achetées Solution provisoire pour le gardiennage Service minimum : 500 malades pris en	Finalisation de la réhabilitation et achat des équipements nécessaires pour l'optimisation	40%	Reste à acheter des appareils CD4 et charge virale et appro pérenne des médicaments (contraintes budgétaires)

	charge, 5 malades errants enlevés Primes des personnels non payées	de la prise en charge des malades mentaux.		
Optimisation de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA	ARV disponibles JMS organisée à LBV et Lambaréné Appui nutritionnel des PVVIH	Lancement des actions d'appui aux personnes vivant avec le VIH dans les autres villes du Gabon	75%	Reste à acheter des appareils CD4 et charge virale et approvisionnement des médicaments (contraintes budgétaires)
Réforme du système de santé : statut hospitalier universitaire et mode de gestion des centres hospitaliers	Accord du Min Ens Sup pour la désignation de ses Experts; Arrêté interministériel en préparation/ Travaux toujours pas démarrés. Projet d'arrêté transmis au Cabinet du Ministre en attente de signature	-lancer les travaux - Finalisation de l'élaboration et adoption des textes portant statut hospitalier universitaire et mode de gestion des centres hospitaliers.	10%	La commission devra élaborer des textes réglementaires
Réorganisation de l'Office Pharmaceutique National (OPN)	Amendement et validation du projet d'arrêté.	Mise en application de l'arrêté portant Réorganisation de l'Office Pharmaceutique National (OPN)	20%	





Ministère de l'Égalité des Chances

Résultat taux d'avancement global : 60 %



Engagements :

- **Création d'un observatoire des inégalités sociales (75%)**
- **Mise en place d'une plateforme pour le suivi des nominations aux emplois publics (15%)**
- **Définition des indicateurs de performance (40%)**
- **Adoption de la loi et des décrets d'application portant promotion et protection des droits des femmes et des jeunes, afin de renforcer l'égalité des chances (100%)**

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Création d'un observatoire des inégalités sociales		Rédaction du projet de décret créant la structure Rédaction du projet de décret fixant l'organisation du Ministère de l'Égalité des Chances. Adoption des textes de loi portant Création d'un observatoire des inégalités sociales	Mise en application des textes de loi portant Création d'un observatoire des inégalités sociales.	75%	
Mise en place d'une plateforme pour le		Début des travaux portant sur l'élaboration du	Finalisation, validation et adoption du	15%	

suivi des nominations aux emplois publics	décret relatif à la Police Municipale.	Décret portant création de la Police Municipale.		
Définition des indicateurs de performance	Etablissement d'une matrice des politiques publiques sur la base de 5 piliers, 14 enjeux, 24 objectifs stratégiques et 90 actions.	Validation de la matrice et sa mise en application.	40%	Les modalités de collecte des informations pour l'évaluation des politiques doivent être précisées et ne pas se faire en concurrence avec celle du BCPSGE.
Adoption de la loi et des décrets d'application portant promotion et protection des droits des femmes et des jeunes, afin de renforcer l'égalité des chances	Les lois n°002/2015 (modif code civil); n°009/2016 (quotas), n°010/2016 lutte contre le harcèlement sexuel) portent déjà sur cette matière.	Aucune	100%	Cette mesure relève du domaine d'activités du Min Dev. Social et familial, Prév. sociale, solid. Nationale Les décrets d'application sont attendus (cf. DPG).



Ministère de l'Education Nationale et de l'Education Civique

Résultat taux d'avancement global : 100 %



Engagements :

- Organisation de la rentrée scolaire 2016 / 2017

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Organisation de la rentrée scolaire 2016 / 2017		Rentrée scolaire organisée en octobre, bien que dans des conditions non optimales (grèves, mobilier et structures d'accueil insuffisantes, etc.)	Paiement des vacances du Baccalauréat, des examens professionnels et des arriérés des PIFE et de la PIP.	100%	



Ministère de la Jeunesse et des Sports

Résultat taux d'avancement global : 100 %



Engagements :

- Suivi des préparatifs de la CAN 2017

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Suivi des préparatifs de la CAN 2017		Des actions de suivi des préparatifs de la CAN ont été lancées sur l'ensemble du Territoire : Billetterie a démarré ; - volontaires choisis et formés ; - Dispositif d'accueil		100%	



Ministère de la Fonction Publique

Résultat taux d'avancement global : 35%



Engagements :

- Régularisation des situations d'agents publics en suspens (50%)
- Redynamisation du Programme de départ volontaire de l'administration (10%)
- Remobilisation des 1500 agents de la fonction publique sans bureaux ni affectation précise (20%)
- Lancement des concours des Grandes Ecoles administratives : ENA, EPCA (60%)
- Relance du Programme de formation continue ENA/HEC PARIS (0%)
- Détermination des critères d'évaluation de l'avancement au mérite (35%)
- Mise en place des cadres organiques en adéquation avec la BOP (50%)
- Fixation des quotas précis dans la loi de finance pour les recrutements, la mise en stage et les concours (50%)

Suivi des engagements :

ACTIONS REALISER	A	ACTIVITES MENEES	PROCHAINES ETAPES	% DE REALISATION	COMMENTAIRES
Régularisation des situations d'agents publics en suspens		L'état des lieux exhaustif des dossiers en traitement au recrutement a été élaboré pour communication en conseil des Ministres ;	Relancer le SGG et voir avec le PM sortant	50%	
Redynamisation du Programme de départ volontaire de l'administration		Une commission a été mise en place pour redéfinir les bases dudit programme	Validation des bases du programme et sa mise en application	10%	

Remobilisation des 1500 agents de la fonction publique sans bureaux ni affectation précise	La mise en place desdits agents sur bons de caisse spécial a été entamée en novembre 2016 afin d'assainir le fichier Fonction Publique	Finaliser l'assainissement du fichier de la fonction publique. Définir et adopter les conditions de la remobilisation des agents en question.	20%	
Lancement des concours des Grandes Ecoles administratives : ENA, EPCA	Les concours ont été organisés		60%	
Relance du Programme de formation continue ENA/HEC PARIS	Les activités entamées associées à ce programme sont relatives à l'amélioration des conditions d'accueil du complexe ENA-EPCA notamment l'étude de faisabilité et la mobilisation des ressources	Faire l'étude de faisabilité et mobiliser les ressources nécessaires pour la relance du programme.	0%	
Détermination des critères d'évaluation de l'avancement au mérite ;	Les informations ont été transmises aux administrations pour la définition des critères et la désignation des membres du comité de travail	Relancer les administrations pour accélérer le processus.	35%	
Mise en place des cadres organiques en adéquation avec la BOP	Des fiches de postes ont été élaborées	Validation des fiches de postes. Définition des cadres organiques en adéquation avec la BOP	50%	



Fixation des quotas précis dans la loi de finance pour les recrutements, la mise en stage et les concours	Des formations ont été entamées, notamment des enseignements sur le management.		50%	
--	--	--	------------	--